



■ POUR SOUTENIR ET DEVELOPPER L'EMPLOI PARTAGE EN MILIEU RURAL, TROIS PARTENAIRES INCONTOURNABLES S'ENGAGENT A TRAVERS UNE CONVENTION

Depuis plusieurs années, les espaces ruraux se recomposent pour attirer de nouvelles activités et des habitants, créant des opportunités d'emploi. Dans ce contexte, la FNSEA et la FNMJ s'associent avec le FAFSEA afin de développer des synergies en matière d'emploi qualifié et de formation professionnelle continue.

Paris, le 23 février 2011. Pour élaborer et soutenir les nouvelles formes d'emploi et adapter la formation aux nouveaux enjeux de la ruralité et de l'emploi, le Fafsea (OPCA, formation professionnelle), la FNSEA (agriculture), et la FNMJ (jardineries/graineteries) s'engagent au travers d'une synergie inédite.

Les secteurs représentés sont consommateurs de main d'œuvre dans certaines filières dites « en tension » mais la saisonnalité est souvent un obstacle à l'engagement des salariés. L'emploi à temps partagé permet dans ce cas d'occuper plusieurs postes distincts, simultanément ou à différentes périodes de l'année, afin de s'assurer un revenu régulier et prévisible. La formation joue alors un rôle essentiel pour qualifier les personnels et assurer leur bon niveau de compétence aux différents postes.

« La saisonnalité de nos différents métiers nous amène à développer des solutions sur mesure pour les employés et les entreprises des zones rurales » explique Jérôme Despey, président du FAFSEA. « Le temps partagé apparaît comme une des solutions que nous devons encourager et c'est le but de la signature de cette convention entre des organisations représentant l'agriculture et la jardinerie » ajoute Eloi Schneider, secrétaire général du FAFSEA. « On pourra par exemple, dans la même année, être salarié agricole ou vendeur en graineterie et surtout recevoir les formations professionnelles adéquates attribuées par le FAFSEA » complète Claude COCHONNEAU, président de la commission Emploi de la FNSEA.

A cette fin, Claude COCHONNEAU, président de la commission Emploi de la FNSEA, Patrick LORIE, président de la FNMJ, Jérôme DESPEY, président du FAFSEA et Eloi SCHNEIDER, secrétaire Général du FAFSEA signent le 23 février 2011 la **Convention « Ruralité, emploi et formation professionnelle continue »**.

Contacts presse

LJ Corporate

Emmanuelle Messéan

e.messean@ljcom.net

LD : 01 45 03 57 67

Mob. : 06 83 40 53 96

Guillaume ALBERT

g.albert@ljcom.net

LD : 01 45 03 50 33

Standard : 01 45 03 89 89

FNSEA

Arnaud Lemoine

arnaud.lemoine@fnsea.fr

01 53 83 48 83

FNMJ

Christiane Weiller

cweiller@fnmj.com

01 44 24 96 97

FAFSEA

Sabine Defrémont

sabine.defremont@fafsea.com

01 70 38 38 10

Elodie Saulnier

elodie.saulnier@fafsea.com

01 70 38 38 19

À propos du FAFSEA



Le *Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles* est un OPCA/OPACIF de référence en matière de formation professionnelle, notamment des entreprises agricoles et des secteurs connexes, y compris la branche des jardineries et graineteries qui a rejoint le FAFSEA en 2011. Avec un budget annuel de près de 200 millions d'euros et 4,5 millions d'heures de formation financées, il assure une double mission : la collecte et le financement des actions de formation et l'accompagnement des entreprises adhérentes par la mise en place de solutions sur-mesure destinées à optimiser leur politique de formation professionnelle continue. Structure de proximité présente sur 22 sites régionaux, le FAFSEA, par son action, contribue à développer l'emploi qualifié en France tout en soutenant la performance de ses 174 000 entreprises adhérentes.

Plus d'informations sur : www.fafsea.com

À propos de la FNSEA



La *Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles* est le syndicat agricole majoritaire en France. Il rassemble 94 fédérations départementales, 22 fédérations régionales et 36 associations spécialisées. 320 000 agriculteurs y sont adhérents. Toutes les productions [agricoles existantes](#) y sont représentées.

Plus d'informations sur : www.fnsea.fr

À propos de la FNMJ



La *Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie* est le syndicat professionnel représentant les distributeurs de produits de jardinage, animalerie et loisirs. Elle regroupe la quasi-totalité des enseignes de jardinerie et les plus importantes jardineries indépendantes. La FNMJ assure la défense et la promotion des jardineries et graineteries auprès des pouvoirs publics. En étant directement associée à l'élaboration des réglementations, des lois et décrets relatifs, elle apporte le regard de la distribution spécialisée jardin. C'est à la fois un lieu de concertation et d'échanges destiné à répondre aux besoins spécifiques des entreprises du secteur. La branche des Jardineries et graineteries représentait 1 840 établissements et 20 500 salariés en 2009.

Plus d'informations sur : www.fnmj.net